

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE  
MRC DU HAUT-RICHELIEU  
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue à huis clos, les élus y participent physiquement ou par vidéoconférence, à la suite de l'arrêté ministériel pris par la ministre de la Santé et des Services, du conseil municipal de Lacolle le mardi 12 janvier 2021 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville sise au 1, rue de l'Église Sud à Lacolle.

Sont présents le maire et les conseillers, conseillères :

Jacques Lemaistre-Caron, maire  
Monsieur Patrice Deneault, poste no.1    Monsieur Martin Émond, poste no 2  
Madame Suzanne Lacroix, poste no.3    Madame Nancy Sorel, poste no 4  
   Madame Nicole Paquette, poste no 6

Est également présent :    Jean-Pierre Cayer  
   Directeur général et secrétaire/trésorier

Le maire Jacques Lemaistre-Caron préside la séance. Le quorum est constaté.

---

**1.        OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-01-001**

**SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS**

**ATTENDU** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

**ATTENDU QUE** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt public pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par, appuyé par et résolu unanimement :

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence ou en personne.

**ADOPTÉE**

**2.        ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2021-01-002**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

   APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**D'**adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal du 8 décembre 2020, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, tel que présenté avec les modifications suivantes :

Ajout du point 4.13    Vente d'un immeuble, lot 4 939 585

Report du point 10.2    Fédération des Loisirs / mise à jour annuel

Report du point 12.1 Nouveaux arrivants — pochette d'accueil – avis de mutation

**ADOPTÉE**

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2021-01-003**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2020.

**ADOPTÉE**

**2021-01-004**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE — BUDGET DU 17 DÉCEMBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2020 — budget.

**ADOPTÉE**

**2021-01-005**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2020.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS** (reçu par écrit [admin@lacolle.com](mailto:admin@lacolle.com))

Aucune question reçue via courriel

4. **ADMINISTRATION, FINANCES**

**2021-01-006**

**COMPTES FOURNISSEURS PAYÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes payés au 31 décembre 2020 tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 409,10 \$
VOIRIE MUNICIPALE	58 051,86 \$

SERVICE D'INCENDIE	1 600,75 \$
USINE DE FILTRATION ET AQUEDUC	32 271,46 \$
FRAIS PAYÉS D'AVANCE	101 603,98 \$
IMMOBILISATION	6 330,18 \$
DON GUIGNOLÉES 2020	9 300,00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	26 928,73 \$
ÉLECTRICITÉ	16 607,83 \$
TÉLÉPHONIE	1 235,58 \$
<b>TOTAL AU 3 DÉCEMBRE 2021 :</b>	<b>257 339,47 \$</b>
<b>RÉMUNÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2021 :</b>	<b>71 669,59 \$</b>
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>329 009,06 \$</b>

**ADOPTÉE**

**2021-01-007**

**COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes à payer au 31 décembre 2020, tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION	4 523,47 \$
HÔTEL DE VILLE	2 312,27 \$
SERVICE INCENDIE	1 975,19 \$
VOIRIE MUNICIPALE	41 643,76 \$
SERVICE DE FOURRIÈRES	153,52 \$
ÉGOUTS ET TEU	15 456,09 \$
USINE DE FILTRATION ET AQUEDUC	24 240,83 \$
CENTRE LÉODORE-RYAN	6 459,13 \$
CHALET DES LOISIRS ET PATINOIRE	1 170,47 \$
SIGNALISATION	1 148,31 \$
SÉCURITÉ CIVILE	3 204,20 \$
IMMOBILISATION	8 893,31 \$
BIBLIOTHÈQUE	372,02 \$
URBANISME	1 730,38 \$
HORTICULTURE	333,37 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	229,99 \$
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER AU 3 DÉCEMBRE 2021 :</b>	<b>113 846,31 \$</b>

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT/État des activités financières aux fins fiscales de décembre 2020**

**2021-01-008**

**FINANCEMENT — EMPLOIS D'ÉTÉ 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle autorise monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier, à présenter au nom de la

Municipalité de Lacolle une demande de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada - 2021 pour des emplois admissibles au cours de la période du 26 avril 2021 au 26 février 2022, soit :

- étudiants/travaux publics : deux postes d'une durée de neuf semaines chacun ;
- étudiants/entretien des terrains municipaux : deux postes d'une durée de neuf semaines chacun ;
- étudiants/guide touristique : un poste d'une durée de neuf semaines
- étudiant/urbanisme ou en études urbaines : un poste, durée de neuf semaines ;
- étudiant/préposé aux loisirs : un poste, durée de neuf semaines.

**QUE** ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pour et au nom de la Municipalité donnant effet aux présentes.

**ADOPTÉE**

**2021-01-009**

**POLITIQUE FAMILIALE — OCTROI D'UN BUDGET – REMISE DES CADEAUX POUR NOUVEAU-NÉS**

**ATTENDU QUE** dans le cadre de la politique familiale, il est prévu de remettre annuellement un panier-cadeau d'une valeur de cent dollars (100,00 \$) à tous les nouveau-nés de la Municipalité de Lacolle ;

**ATTENDU QUE** la remise aura lieu le jeudi 11 mars 2021 à la salle du conseil de l'hôtel de ville et qu'un léger goûter y sera servi ;

**ATTENDU QUE** la politique familiale municipale 2012-2013-2014 (résolution 2012-10-483) est présentement à l'étude ;

**ATTENDU QUE** cette remise aura lieu en présentiel seulement sur avis et recommandation de la santé publique ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Suzanne Lacroix

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Nancy Sorel

**ET RÉSOLU** :

**QUE** ce conseil octroie un budget de cent cinquante dollars (150,00 \$) afin qu'un léger goûter soit servi lors de cet événement et en autorise le déboursé ;

**QU'UN** comité soit formé pour la réalisation de cette activité, soient les conseillères Suzanne Lacroix ainsi que madame Nancy Sorel se proposent à former le comité.

**ADOPTÉE**

**2021-01-010**

**ADHÉSION ADMQ 2021**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Patrice Deneault

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Suzanne Lacroix

**ET RÉSOLU** :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle autorise une dépense de quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (495,00 \$) plus taxes, ainsi que l'option assurance au montant de trois cent quatre-vingt-dix dollars (390,00 \$) taxes incluses, pour les frais d'adhésion de monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'exercice 2021.

**ADOPTÉE**

**2021-01-011**

**AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT 2021-096 AUTORISANT L'ÉMISSION DE CONSTATS D'INFRACTION ABROGE LE RÈGLEMENT 2005-0055 AUTORISANT LES OFFICIERS DÉSIGNÉS À ÉMETTRE DES CONSTATS ET À INITIÉ DES POURSUITES AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

**AVIS DE MOTION** est donné par Suzanne Lacroix, conseillère au poste numéro 3, qu'à la séance ordinaire ou spéciale de ce conseil soit adopté, avec dispense de lecture, un règlement 2021-096 autorisant l'émission de constats d'infraction abroge le règlement 2005 — 0055 autorisant les officiers désignés à émettre des constats et à initier des poursuites au nom de la municipalité

**ADOPTÉE**

**Dépôt du projet** — règlement 2021-096 autorisant l'émission de constats d'infraction abroge le règlement 2005-0055 autorisant les officiers désignés à émettre des constats et à initier des poursuites au nom de la municipalité

**2021-01-012**

**AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT NO.2021-0197 CONCERNANT LES TARIFS DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

**AVIS DE MOTION** est donné par Martin Émond, conseiller au poste numéro 2, qu'à la séance ordinaire ou spéciale de ce conseil soit adopté, avec dispense de lecture, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs des compensations pour services municipaux de la Municipalité de Lacolle pour l'exercice financier 2021.

**ADOPTÉE**

**Dépôt du projet** du règlement no.2021-0197 concernant les tarifs de taxation 2021

**2021-01-013**

**BUDGET APPROXIMATIF / ACHATS ORDINATEURS**

**ATTENDU QUE** les ordinateurs que possède la Municipalité sont désuets, et n'ont plus la capacité de recevoir les nouveaux logiciels ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur le conseiller Patrice Deneault

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Suzanne Lacroix

**ET RÉSOLU :**

**QUE** monsieur le conseiller Martin Émond ainsi que le directeur général Jean-Pierre Cayer soient mandatés afin de recevoir des soumissions ;

**QU'**un montant de vingt mille dollars (20 000,00 \$) maximum, soit alloué à l'achat de neuf (9) ordinateurs, leurs configurations ainsi qu'au branchement du serveur.

**ADOPTÉE**

**2021-01-014**

**MANDATER LA FIRME DUNTON RAINVILLE / PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE — REDEVANCES SUR LES CARRIÈRES.**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a déjà un protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, concernant les redevances sur les carrières et sablières ;

**ATTENDU QUE** nous avons installé une mesure de contrôle certifiée

(caméra), résolution 2020-03-443, afin de vérifier que le retour sur les redevances soit justifié ;

**ATTENDU QUE** les rapports reçus par la firme responsable des mesures de contrôle nous démontrent qu'il y a un trafic plus grand et qu'une mise à jour de l'entente déjà effective est à prévoir ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

**DE** mandater la firme Dunton Rainville à préparer un protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle concernant les redevances sur les carrières et sablières.

**QUE** les coûts de la préparation du protocole d'entente soient répartis entre les deux municipalités parties à l'entente.

**ADOPTÉE**

**2021-01-015**

**VENTE D'UN IMMEUBLE, LOT 4 939 585**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a mis en vente un terrain sur la rue Picard, résolution 2020-12-666 ;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu qu'une seule offre ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil autorise monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire, à négocier, sur certains articles à la proposition, et à signer, s'il y a entente pour et au nom de la Municipalité de Lacolle, conjointement avec monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier, tous documents inhérents.

**ADOPTÉE**

**5 RESSOURCES HUMAINES**

Aucun sujet discuté

**6 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)**

**2021-01-016**

**TARIFICATION SERVICE INCENDIE / HENRYVILLE**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil autorise monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lacolle, conjointement avec monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorière, tous documents inhérents à l'entente qui concerne l'équipe spécialisée d'intervention rapide (RIC) d'Henryville aux conditions suivantes :

Facturation lors d'une demande de RIC (3hrs. minimum) :

- 1 cadre, 2 officiers et 6 pompiers
- Nous gardons 1 officier et 3 pompiers en couverture de notre territoire;

- Vous devrez fournir au moins un de vos radios à l'officier RIC sur place pour assurer les communications entre le PC et l'équipe RIC.

Équipements :

- a) Lorsqu'une autopompe se rend sur les lieux de l'intervention:
  - 300 \$ par heure, par autopompe;
- b) Lorsqu'un camion-citerne se rend sur les lieux de l'intervention:
  - 250 \$ par heure, par camion-citerne;
- c) Lorsqu'un véhicule d'urgence et tout autre véhicule identifié au service des incendies de la municipalité se rend sur les lieux de l'intervention:
  - 150\$ par heure, par véhicule.
- d) Lorsqu'un camion échelle se rend sur les lieux de l'intervention :
  - 350.\$ par heure, par camion échelle;
- e) Lorsque l'utilisation des pinces de désincarcération est nécessaire :
  - 500.\$ de l'utilisation;
- f) Lorsque le service des incendies doit éteindre un incendie de véhicule pour les non- résidents :
  - 300.\$ du service;

Le taux horaire pour chaque membre du service sera facturé tel qu'il a été établi lors du budget annuel.

#### **ADOPTÉE**

**2021-01-017**

#### **DÉMISSION POMPIER VOLONTAIRE / ROGER VAN VELZEN**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle, avec l'accord du directeur du service incendie monsieur Philippe Patenaude, accepte la démission de monsieur Roger Van Velzen à titre de pompier volontaire ;

**QUE** le conseil le remercie pour les années de service en tant que pompiers volontaires auprès de la brigade de pompiers, caserne 38.

#### **ADOPTÉE**

#### **7 TRAVAUX PUBLICS/VOIRIE**

Aucun sujet discuté

#### **8 HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun sujet discuté

#### **9 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Aucun sujet discuté

#### **10 LOISIRS**

**2021-01-018**

#### **CAMP DE JOUR SEMAINE DE RELÂCHE / L'ESTACADE St-Paul-de-l'Île-aux-Noix ET PARC RÉGIONAL DE SAINT-BERNARD**

**ATTENDU QUE** nous sommes toujours en présence de la pandémie du coronavirus Covid-19, et que les de camp de jour concernant la semaine de relâche 2021 attendent les recommandations de la santé publique ;

**ATTENDU QUE** s'il y a ouverture du Centre de plein Air l'Estacade de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix et le parc Régional Saint-Bernard lors de la semaine de relâche, soit du 1 au 5 mars 2021 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** ce conseil municipal ne proposera aucune contribution monétaire lors de la semaine de relâche 2021 ;

**QUE** tous les frais soient déboursés par le parent lors de l'inscription à la semaine de relâche scolaire 2021, soient au le Centre de plein Air l'Estacade de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ou le parc Régional St-Bernard de Lacolle.

**ADOPTÉE**

11 **CORRESPONDANCE**

12 **VARIA**

13 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 10, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

**ADOPTÉ CE 9 février 2021**

---

Jacques Lemaistre-Caron  
Maire

---

Jean-Pierre Cayer  
Directeur général et secrétaire-trésorier